

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**PROCÈS-VERBAL** de la deux cent soixante-seizième réunion du Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 17 mai 2004 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

Confirmé le 15 juin 2004.

Procès-verbal de la deux cent soixante-seizième réunion du Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 17 mai 2004 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BROCHU, Denis Professeur - Département des sciences administratives		X
CHARRON, Pierre Professeur - Département des sciences comptables	X	
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
DUPONT-ROUSSE, Pierrette Membre socio-économique	X	
GATIEN, Claudette Membre socio-économique	X	
GIROUX, Jean-Pierre Représentant des diplômés		X
GRAND-MAÎTRE, Hélène Vice-rectrice à l'administration et aux ressources	X	
LABINE, Serge Membre socio-économique	X	
LATULIPPE, Mélanie Étudiante - Baccalauréat en Sciences infirmières		X
OUÉDRAOGO, Ismaël Étudiant - Baccalauréat en génie informatique	X	
OUELLETTE, Ginette Représentante des collègues		X
PARENT, Michel Membre socio-économique	X	
RANCOURT, Francine Professeure - Département des sciences administratives	X	
THONNARD, Marlène Membre socio-économique		X
WHYTE, Francis R. Recteur	X	

**INVITÉS :**

BOUDREAU, Claude  
Directeur- Communications et recrutement

X

TURCOTTE, Roger  
Directeur  
Service des finances

X

(Point 4.1)

**OBSERVATEUR RÉGULIER :**

BEAUDOIN, Michèle  
Adjointe à la gestion modulaire  
Décanat des études

X

**SECRÉTAIRE :**

BONDU, Micheline  
Secrétaire général

X

Le président du Conseil d'administration, monsieur Serge Labine, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 16 h 40.

---

## **1.- Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

2.- Procès-verbaux des deux cent soixante-treizième, deux cent soixante-quatorzième extraordinaire et deux cent soixante-quinzième réunions :

2.1 Adoption

2.2 Affaires en découlant

3.- Entérinement des décisions des deux cent quarante-neuvième, deux cent cinquantième et deux cent cinquante et unième réunions du Comité exécutif

4.- Dossiers prioritaires et mandats en cours ;

4.1 État d'avancement de la préparation du budget 2004-2005

4.2 Centre de recherche en technologies langagières (CRTL)

5.- Affaires académiques :

5.1 Embauche d'un professeur régulier au Département des sciences infirmières

5.2 Embauche de trois (3) professeurs réguliers au Département de relations industrielles

5.3 Embauche de quatre (4) professeurs réguliers au Département des sciences administratives

5.4 Embauche de deux (2) professeurs réguliers au Département de travail social et des sciences sociales

5.5 Embauche d'un professeur régulier à l'École multidisciplinaire de l'image

5.6 Projet de lettre d'entente au protocole d'extension à l'Université du Québec en Outaouais du programme de Maîtrise en administration des affaires (MBA pour cadres), cheminement spécialisé en sciences comptables, de l'Université du Québec à Montréal

6.- Affaires administratives et financières :

6.1 Adjudication du contrat d'entretien ménager pour les pavillons Alexandre-Taché, Lucien-Brault et Val-Tétreau

6.2 Prolongation du contrat de gardiennage pour les pavillons Alexandre-Taché et Lucien-Brault

## 7.- Nominations :

7.1 Nomination de deux (2) professeurs à la Commission des études

7.2 Nomination de directeurs de département

## 8.- Période d'information et questions

## 9.- Dépôt de document :

9.1 Décret concernant la nomination de deux membres du Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais

## 10.- Prochaine assemblée

## 11.- Levée de l'assemblée

**2.- Procès-verbaux des deux cent soixante-treizième, deux cent soixante-quatorzième extraordinaire et deux cent soixante-quinzième réunions :**

**2.1 Adoption**

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Francis R. Whyte, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent soixante-treizième réunion sous réserve des modifications apportées en séance.

Sur proposition de madame Pierrette Dupont-Rousse, appuyée par monsieur Francis R. Whyte, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent soixante-quatorzième réunion extraordinaire sans modification.

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Denis Dubé les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent soixante-quinzième réunion sous réserve des modifications apportées en séance.

**2.2 Affaires en découlant**

Le recteur et les vice-recteurs informent les membres du Conseil d'administration qu'en ce qui a trait aux procès-verbaux des deux cent soixante-treizième, deux cent soixante-quatorzième extraordinaire et deux cent soixante-quinzième réunions, les suites régulières ont été données.

Activités hors-campus

Le recteur informe les membres du Conseil d'administration qu'il se rendra à Mont-Laurier, accompagné du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, le vendredi 21 mai 2004 à l'invitation de décideurs des Hautes Laurentides, dont le député du comté et le maire.

La communauté souhaite convaincre l'Université du Québec en Outaouais d'ouvrir une deuxième cohorte à Mont-Laurier du Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire et ce, dès l'automne 2004.

**3.- Entérinement des décisions des deux cent quarante-neuvième, deux cent cinquantième et deux cent cinquante et unième réunions du Comité exécutif**

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Francis R. Whyte, les membres conviennent à l'unanimité d'entériner les décisions de la deux cent quarante-neuvième réunion du Comité exécutif, le tout conformément à l'article 5.3.2 du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais.

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Francis R. Whyte, les membres conviennent à l'unanimité d'entériner les décisions de la deux cent cinquantième réunion du Comité exécutif, le tout conformément à l'article 5.3.2 du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais.

Sur proposition de monsieur Ismaël Ouédraogo, appuyée par monsieur Francis R. Whyte, les membres conviennent à l'unanimité d'entériner les décisions de la deux cent cinquante et unième réunion du Comité exécutif, le tout conformément à l'article 5.3.2 du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais.

**4.- Dossiers prioritaires et mandats en cours ;**

**4.1 État d'avancement de la préparation du budget 2004-2005**

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources mentionne que l'Université du Québec en Outaouais a obtenu du Siège social de déposer son budget de fonctionnement 2004-2005 pour approbation par l'Assemblée des gouverneurs le 22 juin 2004, alors que le budget des autres établissements seront déposés à l'Assemblée des gouverneurs du 27 mai prochain.

Pendant ce temps, la direction multiplie les rencontres avec le niveau politique et le MEQ pour tenter d'améliorer la situation. Premièrement, l'UQO réussira à équilibrer son dernier exercice financier (2003-2004) en coupant certaines dépenses et projets non engagés afin de percevoir la subvention conditionnelle de 601 000 \$ assortie à cette obligation. Ce montant était d'ailleurs inscrit à titre de compte à recevoir en 2002-2003.

De plus, la vice-rectrice à l'administration et aux ressources a rencontré, accompagnée du directeur de l'équipement, le ministre de l'Éducation, concernant l'âge de nos bâtiments. Il semble possible de faire reconnaître une dépréciation de l'ordre de 364 000 \$ pour l'année 2003-2004 et de l'ordre de 553 000 \$ pour l'année 2004-2005.

Malgré cela, la Direction ne peut que présenter un budget déficitaire de l'ordre de 1 735 000 \$ pour le prochain exercice, soit 2004-2005. La stratégie proposée est la suivante :

- Accompagner notre budget d'un plan de redressement pour l'atteinte de l'équilibre au 31 mai 2008 et ce, tel que demandé dans la lettre du sous-ministre adjoint.
- Revoir l'ensemble de nos partenaires afin d'identifier des pistes de solutions pour le retour à l'équilibre.

La Direction émet une large gamme d'hypothèses de solutions sur les plans administratif et académique. Tout est à revoir, mais les mesures qui seront prises devront causer le moins de préjudice possible et ne pas mettre en péril le développement académique de l'Université. Certaines hypothèses seront quantifiées afin de pouvoir déposer au Conseil d'administration du 15 juin prochain une stratégie à plus long terme pour rencontrer l'équilibre budgétaire en 2007-2008.

#### **4.2 Centre de recherche en technologies langagières (CRTL)**

Le recteur informe les membres du Conseil d'administration qu'une conférence de presse aura lieu le jeudi 20 mai, à 10 h 30, à l'amphithéâtre du Pavillon Alexandre-Taché au cours de laquelle on annoncera la construction du Centre de recherche en technologies langagières (CRTL).

À cette occasion, seront présents : la ministre de l'Industrie et ministre responsable du Développement économique Canada, l'honorable Lucienne Robillard, le député fédéral de la circonscription de Hull-Aylmer, monsieur Marcel Proulx, le ministre du Développement économique et régional et de la Recherche du Québec, monsieur Michel Audet, le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones et député provincial du comté de Chapleau, monsieur Benoît Pelletier, le député du comté de Hull, monsieur Roch Cholette, ainsi que les partenaires du CRTL.

Dans le même ordre d'idées, la vice-rectrice à l'administration et aux ressources mentionne que des appels d'offres publics seront lancés pour le choix de professionnels architectes et ingénieurs dans le cadre dudit projet. Les critères de sélection font l'objet d'un décret ministériel provincial et une grille servant d'analyse pour ces critères est arrêtée par le MEQ. Ledit document sera déposé au Conseil d'administration.

### **5.- Affaires académiques :**

#### **5.1 Embauche d'un professeur régulier au Département des sciences infirmières**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres de la Conseil d'administration que suite à l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la santé de l'adulte, le Département a procédé à la sélection d'un candidat selon la procédure prévue à cette fin. Suite à la décision du Comité de sélection, l'Assemblée départementale du Département des sciences infirmières recommande au Conseil d'administration l'embauche de monsieur Mario Lepage, à titre de professeur régulier.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 276-CA-3991 concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences infirmières (**Mario Lepage**), laquelle est jointe en appendice.

## **5.2 Embauche de trois (3) professeurs réguliers au Département de relations industrielles**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que suite à l'affichage de trois postes de professeur régulier, le Département a procédé à la sélection des candidats suivants selon la procédure prévue à cette fin.

Suite à l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la gestion des ressources humaines et suite à la décision du Comité de sélection, l'Assemblée départementale du Département de relations industrielles recommande au Conseil d'administration l'embauche de monsieur Roland Foucher, à titre de professeur régulier.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 276-CA-3992 concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département de relations industrielles (**Roland Foucher**), laquelle est jointe en appendice.

Suite à l'affichage d'un poste de professeur régulier en relations industrielles en vue d'une Chaire de recherche du Canada dans le domaine des transformations du travail et suite à la décision du Comité de sélection, l'Assemblée départementale du Département de relations industrielles recommande au Conseil d'administration l'embauche de madame Romaine Malenfant, à titre de professeur régulier.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 276-CA-3993 concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département de relations industrielles (**Romaine Malenfant**), laquelle est jointe en appendice.

Suite à l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la méthodologie de la recherche et de la sociologie du travail et suite à la décision du Comité de sélection, l'Assemblée départementale du Département de relations industrielles recommande au Conseil d'administration l'embauche de monsieur Sid Ahmed Soussi, à titre de professeur régulier.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 276-CA-3994 concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département de relations industrielles (**Sid Ahmed Soussi**), laquelle est jointe en appendice.

## **5.3 Embauche de quatre (4) professeurs réguliers au Département des sciences administratives**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que suite à l'affichage de quatre postes de professeur régulier, le Département a procédé à la sélection des candidats suivants selon la procédure prévue à cette fin.

Suite à l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la gestion de projet et suite à la décision du Comité de sélection, l'Assemblée départementale du Département des sciences administratives recommande au Conseil d'administration l'embauche de monsieur Louis Babineau, à titre de professeur régulier.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 276-CA-3995 concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences administratives (**Louis Babineau**), laquelle est jointe en appendice.

Suite à l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la finance et suite à la décision du Comité de sélection, l'Assemblée départementale du Département des sciences administratives recommande au Conseil d'administration l'embauche de monsieur Christian Calmès, à titre de professeur régulier.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 276-CA-3996 concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences administratives (**Christian Calmès**), laquelle est jointe en appendice.

Suite à l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la stratégie et de la PME et suite à la décision du Comité de sélection, l'Assemblée départementale du Département des sciences administratives recommande au Conseil d'administration l'embauche de madame Ana-Maria Davila-Gomez, à titre de professeur régulier.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 276-CA-3997 concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences administratives (**Ana-Maria Davila Gomez**), laquelle est jointe en appendice.

Suite à l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine du marketing des services et suite à la décision du Comité de sélection, l'Assemblée départementale du Département des sciences administratives recommande au Conseil d'administration l'embauche de monsieur Martin Noël, à titre de professeur régulier.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Ismaël Ouédraogo, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 276-CA-3998 concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences administratives (**Martin Noël**), laquelle est jointe en appendice.

#### **5.4 Embauche de deux (2) professeurs réguliers au Département de travail social et des sciences sociales**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que suite à l'affichage de deux postes de professeur régulier, le Département a procédé à la sélection des candidats suivants selon la procédure prévue à cette fin.

Suite à l'affichage d'un poste de professeur régulier en sociologie économique et suite à la décision du Comité de sélection, l'Assemblée départementale du Département de travail social et des sciences sociales recommande au Conseil d'administration l'embauche de monsieur Jean-François Simard, à titre de professeur régulier.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 276-CA-3999 concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département de travail social et des sciences sociales (**Jean-François Simard**), laquelle est jointe en appendice.

Suite à l'affichage d'un poste de professeur régulier en sociologie économique et suite à la décision du Comité de sélection, l'Assemblée départementale du Département de travail social et des sciences sociales recommande au Conseil d'administration l'embauche de monsieur Thibault Martin, à titre de professeur régulier.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 276-CA-4000 concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département de travail social et des sciences sociales (**Thibault Martin**), laquelle est jointe en appendice.

#### **5.5 Embauche d'un professeur régulier à l'École multidisciplinaire de l'image**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que suite à l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine des arts visuels (bande dessinée), l'École a procédé à la sélection d'un candidat selon la procédure prévue à cette fin. Suite à la décision du Comité de sélection, l'Assemblée professorale de l'École multidisciplinaire de l'image recommande au Conseil d'administration l'embauche de monsieur Jean-Louis Tripier-Mondancin, à titre de professeur régulier.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Ismaël Ouédraogo, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 276-CA-4001 concernant l'embauche d'un professeur régulier à l'École multidisciplinaire de l'image (**Jean-Louis Tripier-Mondancin**), laquelle est jointe en appendice.

#### **5.6 Projet de lettre d'entente au protocole d'extension à l'Université du Québec en Outaouais du programme de Maîtrise en administration des affaires (MBA pour cadres), cheminement spécialisé en sciences comptables, de l'Université du Québec à Montréal**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet au Conseil d'administration le projet de lettre d'entente (addenda) régissant les modalités d'extension à l'Université du Québec en Outaouais du programme de Maîtrise en administration des affaires (MBA pour cadres), cheminement spécialisé en sciences comptables, de l'Université du Québec à Montréal. L'offre de ce programme vise l'élargissement des activités d'enseignement et de recherche dans le domaine des sciences comptables à l'UQO et se situe aussi dans le contexte d'accroissement de l'offre de programmes de cycles supérieurs.

Le Protocole d'entente relatif à l'offre par extension à l'UQAC, à l'UQAR, à l'UQAH (UQO) et à l'UQAT de la Maîtrise en administration des affaires (MBA) offerte à l'UQAM intervenu le 28 mars 2001 est le protocole à partir duquel la lettre d'entente (addenda) a été élaborée pour l'extension du présent programme par un cheminement spécialisé en sciences comptables.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 276-CA-4002 concernant la lettre d'entente au protocole d'extension à l'Université du Québec en Outaouais du programme de Maîtrise en administration des affaires (MBA pour cadres), cheminement spécialisé en sciences comptables, de l'Université du Québec à Montréal, laquelle est jointe en appendice.

## **6.- Affaires administratives et financières :**

### **6.1 Adjudication du contrat d'entretien ménager pour les pavillons Alexandre-Taché, Lucien-Brault et Val-Tétreau**

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Conseil d'administration que le contrat d'entretien ménager pour les pavillons en propriété vient à échéance le 31 mai 2004.

Le prochain contrat sera pour une période de trois (3) ans, soit du 1<sup>er</sup> juin 2004 au 31 mai 2007 avec la possibilité de prolonger pour deux années additionnelles.

L'appel d'offres a paru sur le babillard électronique Merx le 6 avril 2004. L'ouverture des soumissions a eu lieu le lundi 26 avril 2004 à 14 heures au pavillon Alexandre-Taché, local E-0240.

L'ouverture consista à énumérer les entreprises qui ont présenté une soumission. Trois compagnies ont déposé une offre. L'analyse des soumissions a été confiée à un comité qui procéda à une évaluation en regard des critères définis dans le document d'appel d'offres. La firme qui a le pointage le plus élevé en fonction de ces critères est « Entretien J.M.P. ltée ».

Le budget demandé pour l'année 2004-2005 pour effectuer les travaux d'entretien ménager dans les trois pavillons de l'Université du Québec en Outaouais est de 358 000 \$. Ce dernier représente la partie contractuelle proprement dite, soit 337 387,88 \$ taxes incluses plus les travaux supplémentaires non couverts par le présent contrat (lavage

de vitres, nettoyage des stores, nettoyage du mobilier en tissu, lavage additionnel de tapis, nettoyage des grilles de ventilation, diffuseurs et retours, nettoyage des luminaires) qui sont évalués à 45 808 \$.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par monsieur Francis R. Whyte, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 276-CA-4003 concernant l'adjudication du contrat d'entretien ménager pour les pavillons Alexandre-Taché, Lucien-Brault et Val-Tétreau, laquelle est jointe en appendice.

## **6.2 Prolongation du contrat de gardiennage pour les pavillons Alexandre-Taché et Lucien-Brault**

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Conseil d'administration que la surveillance des pavillons de l'Université du Québec en Outaouais est assurée par une agence de sécurité qui est embauchée à un taux horaire.

Le présent contrat avec la firme « Service de sécurité et de protection Cagéro inc. » au taux horaire actuel de 14,10 \$/heure vient à échéance le 31 mai 2004.

Le taux horaire est constitué du tarif horaire pour un agent, de la prime en regard de la certification RCR, du montant qui représente les frais d'administration et profits. Les deux premiers étant régis par un décret dont les augmentations de tarifs sont prévues pour les trois prochaines années, seule la portion « frais d'administration et profits » peut varier d'un fournisseur à l'autre.

Les rencontres avec le sous-traitant actuel ont permis de venir à une entente qui limiterait à 5,6 % l'augmentation de la portion « administration et profits » pour toute la durée du contrat, ce qui représente dans les faits une augmentation approximative de 2 % par année. Cette augmentation se produit chaque fois qu'il y a une augmentation au taux du décret gouvernemental, soit trois (3) augmentations entre le 1<sup>er</sup> juin 2004 et le 31 mai 2007.

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources se dit persuadée que l'Université ne peut réduire davantage ses coûts en retournant en processus d'appel d'offres, compte tenu de l'expérience passée qui nous a démontré que la firme Cagéro a toujours soumissionné un taux très compétitif. De plus, nous devons considérer les inconvénients inévitables qui surviennent avec un changement possible d'agence : période de rodage, entraînement du nouveau personnel, familiarisation du personnel de l'agence avec les membres de la communauté universitaire, nouveau personnel d'encadrement, suivi accru du responsable d'immeuble.

Le nombre de firmes pouvant offrir les services dans la région sont au nombre de quatre (4) et une seule est localisée dans l'Outaouais québécois. Il n'est pas recommandable de sous-traiter avec une firme qui n'est pas implantée dans la région immédiate, car ses ressources locales sont limitées et souvent il est impossible d'obtenir des agents supplémentaires en cas de besoin.

D'ailleurs, l'Université Laval à Québec a recommandé la reconduction de leur contrat avec l'agence en place pour les mêmes raisons.

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources ajoute que la présente offre apparaît favorable à l'Université et recommande de reconduire le contrat pour une période additionnelle de trente-six mois.

Dans les faits, il s'agit d'une augmentation de 19 000 \$ étalée sur 36 mois, soit de 246 000 \$ actuellement à 265 000 \$ à la fin du contrat.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par monsieur Michel Parent, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 276-CA-4004 concernant la prolongation du contrat de gardiennage pour les pavillons Alexandre-Taché et Lucien-Brault, laquelle est jointe en appendice.

## **7.- Nominations :**

### **7.1 Nomination de deux (2) professeurs à la Commission des études**

Le secrétaire général informe les membres du Conseil d'administration que l'assemblée professorale, à sa rencontre du 4 mai 2004, a désigné les deux professeurs suivants, soit Christiane Benoît et Jean-Pierre Lévy Mangin, pour siéger à la Commission des études.

À titre de professeur, en remplacement du professeur André Dolbec dont le mandat se terminait le 30 octobre 2003, le professeur Jean-Pierre Lévy Mangin a soumis sa candidature et a été élu. Le mandat sera de deux (2) ans.

À titre de personne occupant un poste de direction d'enseignement ou de recherche, il s'agissait de renouveler le mandat de madame Christiane Benoît pour siéger à la Commission des études.

Il reste un (1) poste à combler en remplacement de madame Ginette Daigneault dont le mandat se terminait le 30 octobre 2003. L'Assemblée professorale devra se réunir à nouveau pour pourvoir à ce remplacement.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Pierre Charron, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 276-CA-4005 concernant la nomination d'un (1) professeur à la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais (**Jean-Pierre Lévy Mangin**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 276-CA-4006 concernant la nomination d'un (1) professeur à la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais (**Christiane Benoît**), laquelle est jointe en appendice.

### **7.2 Nomination de directeurs de département**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que compte tenu qu'au 31 mai 2004 prennent fin les mandats des directeurs de département suivants, soit madame Lucie Fréchette, Département de travail social et des sciences sociales, madame Christiane Melançon, Département d'études langagières et monsieur André Dolbec, Département des sciences de l'éducation, la procédure pour la désignation des nouveaux directeurs de département à compter du 1<sup>er</sup> juin 2004 a été enclenchée.

La procédure d'élection adoptée par le Conseil d'administration ayant été respectée, les assemblées spéciales d'élection des départements de travail social et des sciences sociales ainsi que d'études langagières ont procédé à l'élection des nouveaux directeurs de département. Pour ce qui est de l'élection à la direction du Département des sciences de l'éducation, elle n'a pas eu lieu, aucun professeur n'ayant présenté sa candidature.

Les présidents d'élection ont transmis les résultats d'élections de même que les bulletins de vote au Secrétaire général.

Les membres du Conseil d'administration sont maintenant appelés à procéder à la nomination de monsieur Luc Lacroix à titre de directeur du Département de travail social et des sciences sociales et de monsieur Jean Quirion à titre de directeur du Département d'études langagières.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 276-CA-4007 concernant la nomination de monsieur **Luc Lacroix** à titre de directeur du Département de travail social et des sciences sociales, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 276-CA-4008 concernant la nomination de monsieur **Jean Quirion** à titre de directeur du Département d'études langagières, laquelle est jointe en appendice.

## **8.- Période d'information et questions**

### Direction du Département des sciences de l'éducation

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche mentionne qu'il a rencontré aujourd'hui même, le 17 mai, les professeurs du Département des sciences de l'éducation réunis en assemblée extraordinaire. Aucun candidat ne s'est proposé à la direction du département séance tenante. Toutefois, une professeure a présenté sa candidature peu après la réunion. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche donnera les suites appropriées à ce dossier.

### Nomination à la vice-présidence à l'enseignement et à la recherche de l'UQ

Le recteur informe les membres du Conseil d'administration que monsieur Daniel Coderre, ancien vice-

recteur à la recherche et à la création de l'UQAM, a été nommé vice-président à l'enseignement et à la recherche de l'UQ et ce, pour un mandat de cinq ans.

#### Comité de sélection - Rectorat de l'UQO

C'est le 18 mai que se tiendra à Montréal la troisième réunion du Comité de sélection pour le poste de recteur de l'UQO. Messieurs Serge Labine et Pierre Charron, du Conseil d'administration de l'UQO et membre dudit Comité se rendront à l'UQAM demain et prendront connaissance des candidatures reçues.

#### Demande de décrets - Membres du CA

Le secrétaire général informe les membres du Conseil d'administration que l'Assemblée générale du Syndicat des professeures et professeurs recommande le renouvellement du mandat de la professeure Francine Rancourt ainsi que la nomination du professeur Robert Dupré en remplacement du professeur Denis Brochu.

De plus, l'Assemblée générale du Syndicat des chargées et chargés de cours recommande la chargée de cours Pierrette Gaudreau en remplacement du chargé de cours Hubert Lacroix.

Une demande de décrets sera acheminé au gouvernement du Québec via l'Université du Québec.

#### **9.- Dépôt de document :**

Le document suivant est déposé :

9.1 Décret concernant la nomination de deux membres du Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais

#### **10.- Prochaine assemblée**

La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le mardi 15 juin 2004 à 16 h 30.

#### **11.- Levée de l'assemblée**

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par monsieur Ismaël Ouédraogo, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 18 h 15.

*Original signé par :*

---

Le président, Serge Labine  
Le secrétaire, Micheline Bondu